



REGISTRE PUBLIC D'ACCESSIBILITÉ

(Article L.111-7-3 du Code de la construction et de l'habitation)



1. IDENTIFICATION DE L'ÉTABLISSEMENT

Nom de l'établissement : Creajeux

Adresse : 1105 avenue Pierre Mendès-France – 30000 Nîmes

Type d'établissement (ERP) : Type R – organisme de formation

Catégorie ERP : 5ème catégorie

Responsable de l'établissement : M. Eric Bonnet

Coordonnées (téléphone / email) : 04.66.35.56.20 – creajeux@creajeux.fr

2. OBJECTIFS DU REGISTRE

Ce registre a pour objectif d'informer le public sur le degré d'accessibilité de l'établissement et sur les prestations proposées aux personnes en situation de handicap.

3. DOCUMENTS ADMINISTRATIFS

ATTESTATION D'ACCESSIBILITÉ

(Telle que transmise à la préfecture du Gard)

1. IDENTIFICATION DE L'ÉTABLISSEMENT

Nom de l'établissement : Creajeux

Adresse complète : 1105 avenue Pierre Mendès-France – 30000 Nîmes

Type d'établissement : Type R – organisme de formation

Catégorie ERP : 5ème catégorie

2. IDENTITÉ DU DÉCLARANT

Je soussigné(e) :

Nom et prénom : BONNET Eric

Fonction : représentant légal

3. ATTESTATION

Atteste sur l'honneur que l'établissement désigné ci-dessus est **conforme aux règles d'accessibilité aux personnes handicapées** prévues par les articles L.111-7 et suivants du Code de la construction et de l'habitation, et par la réglementation en vigueur applicable aux établissements recevant du public.

Cette conformité concerne l'ensemble des prestations proposées au public dans l'établissement.

4. ENGAGEMENT

Je m'engage à maintenir cette conformité dans le temps et à mettre à jour le registre public d'accessibilité en conséquence.

Fait pour servir et valoir ce que de droit

Fait à : Nîmes

Le : 18/03/2026

Signature du déclarant (Nom, qualité et signature) : BONNET, Gérant

4. DESCRIPTION DE L'ACCESSIBILITÉ DE L'ÉTABLISSEMENT

4.1 Accès extérieur

Stationnement adapté : Pas de place PMR identifié mais espace suffisant aux abords.

Cheminement extérieur : accessible sans obstacle, terrain plat

Entrée accessible : rampe d'accès spécifiquement prévue, porte d'entrée suffisamment large pour un fauteuil roulant et facilement ouvrable

4.2 Accueil du public

Banque d'accueil adaptée : La banque d'accueil comporte une partie abaissée permettant l'accueil des personnes en fauteuil roulant et facilitant les échanges en position assise.

Signalétique : La partie abaissée à l'accueil est indiquée par une signalétique adaptée faisant face à l'entrée.

Éclairage : L'éclairage est suffisant, homogène et sans éblouissement, facilitant les déplacements et la lecture des informations (dalles de leds).

4.3 Circulation intérieure

Largeur des circulations : Les circulations intérieures présentent une largeur suffisante permettant le passage d'un fauteuil roulant et sont maintenues dégagées de tout obstacle.

Présence d'ascenseur : Un ascenseur accessible permet de desservir le premier étage de l'établissement.

Escaliers sécurisés : Les escaliers sont sécurisés et équipés de mains courantes. Les marches sont visibles grâce à un contraste adapté et des dispositifs antidérapants.

4.4 Sanitaires

Sanitaires accessibles : L'établissement dispose de sanitaires accessibles aux personnes à mobilité réduite, aménagés conformément à la réglementation (espace de manœuvre, barres d'appui, équipements adaptés). La signalétique correspondante est mise en place sur les deux portes d'accès.

Localisation : Les sanitaires accessibles sont situés au rez-de-chaussée, à 3 mètres de l'accueil.

5. ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

5.1 Handicap moteur

Aménagements existants : L'établissement est accessible aux personnes à mobilité réduite. Les aménagements comprennent une entrée accessible (avec rampe et comptoir abaissé et signalisé), des circulations suffisamment larges, ainsi que des espaces permettant les déplacements en fauteuil roulant.

Des sanitaires adaptés sont également disponibles et signalisés.

Limites éventuelles : Certaines zones de l'établissement peuvent être difficiles d'accès (2 à 3 marches), mais ne posent pas de problèmes avec de l'aide.

5.2 Handicap visuel

Dispositifs : bande fluorescentes et contrastées de signalisation des marches

Supports adaptés : Les informations essentielles sont présentées avec une signalétique lisible, utilisant des contrastes visuels et des caractères suffisamment grands.

5.3 Handicap auditif

Boucle magnétique : L'établissement ne dispose pas de boucle magnétique.

Moyens de communication alternatifs : Le personnel adapte sa communication en fonction des besoins (échanges écrits, reformulation, face-à-face). Des supports écrits peuvent être utilisés pour faciliter la compréhension.

5.4 Handicap mental / cognitif

Signalétique simplifiée : La signalétique est simple, lisible et utilise des pictogrammes facilitant la compréhension et l'orientation dans l'établissement.

Accompagnement possible : Le personnel est disponible pour accompagner, orienter et expliquer les informations aux usagers en situation de handicap cognitif.

6. MESURES DE COMPENSATION

Description des mesures mises en place : Des mesures organisationnelles permettent d'assurer l'accès aux services malgré certaines limitations d'accessibilité.

Concernant le contrôle et les examens, les formateurs sont prévenus à travers un tableau mis à leur disposition des personnes ayant droit à un tiers temps, les horaires sont aménagés en fonction.

Toutes nos procédures (inscription, renouvellement, demande de documents administratifs et attestations, etc.) sont dématérialisées afin d'éviter aux personnes de se déplacer.

Modalités d'accompagnement humain : Le personnel de l'administration de l'établissement est disponible pour accompagner les usagers en situation de handicap (accueil, orientation, aide aux déplacements, explication des informations).

Les exercices donnés en classe sont de différents niveaux de difficulté progressive pour éviter les mises en situation d'échec. Les formateurs ont pour consigne de faire des rappels et une météo en début de cours sur la séance précédente et d'évaluer la compréhension en fin de cours.

Solutions alternatives proposées (accès à distance, rendez-vous personnalisé, etc.) : En cas de problèmes de santé avérés, les cours peuvent être poursuivis à distance : chaque poste de formateur est équipé d'un micro et d'enceintes afin de faire participer l'élève à distance au cours donné en classe.

Un accompagnement des troubles autistiques par un psychologue assurant une permanence à l'école est proposé l'association locale spécialisée « Aspie Family ».

7. FORMATION DU PERSONNEL

Sensibilisation à l'accueil des personnes en situation de handicap : Le personnel est sensibilisé à l'accueil des personnes en situation de handicap et veille à adapter son comportement et sa communication en fonction des besoins.

Formations suivies (dates, contenus) : 18/09/2025, sensibilisation à l'accueil de personnes souffrant de TSA par l'association SAMSAH d'Alès.

Référent accessibilité (nom et contact) : Sadi, 04.66.35.56.20

8. MODALITÉS DE CONTACT ET D'ASSISTANCE

Personne à contacter : John Sadi

Téléphone : 04.66.35.56.20

Email : administration@creajeux.fr

Procédure pour demander une aide spécifique :

Toute personne en situation de handicap peut contacter l'établissement par téléphone ou par email afin de signaler ses besoins spécifiques. Une réponse adaptée sera apportée dans les meilleurs délais, et un accompagnement personnalisé pourra être organisé si nécessaire.

Nous mettons à disposition de tous les élèves sur le tableau d'affichage de l'accueil des informations sur les associations locales d'écoute et de soutien psychologiques :

- Point Accueil Ecoute Jeune
- SAMSAH
- Aspie Family
- Psy-Truck du CHU de Nîmes
- Numéro National de Prévention du Suicide : 3114

9. MISE À JOUR DU REGISTRE

Date de création : 31/06/2017

Dernière mise à jour : 18/03/2026

Fréquence de mise à jour prévue : annuelle

10. CONSULTATION DU REGISTRE

Ce registre est mis à disposition du public : À l'accueil de l'établissement, sur le site internet.

Signature du responsable de l'établissement

Nom : BONNET

Date : 18/03/2026

Signature :